

## **AMENAGEMENT TERRITORIAL – URBANISME**

### **Commission Territoriale des Voies Navigables de France**

Thème : aménagement territorial

Mission : l'instance est consultée sur toutes les thématiques ayant attrait à la voie d'eau : transport, tourisme, gestion hydraulique, aménagement du territoire, développement durable...

Composition :

- 2 représentants d'associations ou d'organismes locaux qualifiés présents dans le ressort territorial de la commission
- 5 représentants de l'Association des Maires du Nord
- 5 représentants de l'Association des Maires du Pas-de-Calais
- 1 représentant du Conseil Régional
- 1 représentant du Conseil Général du Nord
- 1 représentant du Conseil Général du Pas-de-Calais
- 20 représentants des entreprises, usagers et acteurs œuvrant dans le domaine de l'eau
- 4 représentants des personnels
- 2 représentants des associations environnementales et locales

Nos représentants :

- M. Olivier GACQUERRE, Maire de Béthune
- M. André FLAJOLET, Maire de Saint Venant
- M. Jacques PETIT, Maire de Marquion
- M. Jean-Claude DISSAUX, Maire d'Aire-sur-la-Lys
- M. Nicolas DESFACHELLE, Maire de Saint Laurent Blangy

Textes de référence : règlement régissant la VNF

Désignations faites : 10 juillet 2014